

Chapitre 1

Les étudiants marocains expatriés en France, 1970–2005 : une migration en mutation rapide

Ronan Balac

Pour apprécier l'enjeu que représente aujourd'hui la migration étudiante marocaine à l'échelle du Maroc et de la France, deux points de repère statistiques nous paraissent essentiels à livrer : la part des étudiants dans la société marocaine et sa proportion d'expatriés.

En 2004¹, près d'un marocain âgé de 18 à 24 ans sur dix était étudiant, dans son pays ou dans le reste du monde. Les étudiants constituent ainsi une minorité au sein de la jeunesse marocaine. L'accès aux études supérieures, malgré un élargissement du nombre et de la proportion d'étudiants, est donc toujours, au seuil du XXI^e siècle, le fait d'une partie relativement étroite de la société chérifienne. Le second indicateur, essentiel, est la place qu'occupe l'expatriation universitaire. En 2002, on pouvait estimer que plus d'un étudiant marocain sur sept avait réalisé son année d'étude à l'étranger². Ce résultat, même grossièrement évalué, est d'autant plus remarquable qu'il porte sur une seule année de formation. Il est donc tout à fait probable que cette proportion forme la part minimale des Marocains ayant réalisé au final tout ou partie de leurs études à l'étranger au début des années 2000.

La migration internationale occupe ainsi une place tout à fait considérable dans la formation des futurs cadres du Royaume chérifien. Cette migration participe aux autres importants mouvements migratoires internationaux qui traversent l'ensemble de la société marocaine³.

1) Année du dernier recensement du Maroc.

2) À titre de comparaison, cette proportion pour les étudiants français cette même année était d'environ 2 % (53 350 Français partis à l'étranger l'année 2004, d'après l'UNESCO).

3) Le géographe Jean-François Troin estimait raisonnable la proportion officielle de 10 % de Marocains vivant hors du pays en 2004 (Troin, 2006 : 214).

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'examiner à travers les données statistiques officielles marocaines, françaises et internationales, la composition et l'évolution de la migration étudiante marocaine afin de poser les premiers jalons d'une description et d'une compréhension des départs pour études. Ces bases de données quantitatives, souvent exhaustives et de plus en plus fines, sont, paradoxalement, rarement analysées en profondeur par les services qui en sont les producteurs, faute de temps et de moyens, et rarement rapprochées les unes des autres. Étudiées et confrontées entre elles, ces bases de données renferment pourtant une richesse d'informations dont une étude démographique simple permet de rendre compte et que nous nous proposons de présenter ici.

Dans une première partie, nous resituerons, dans une perspective historique longue – des années 1970 à 2005 – et géographique large – le Maroc, la France et les autres principaux pays d'accueil –, la dynamique souvent contrariée, mais toujours puissante, de la migration étudiante marocaine. Puis, dans une seconde étape, nous descendrons la focale sur la période 1998-2005, sur les seuls nouveaux inscrits en France et sur leurs caractéristiques universitaires, familiales, de séjour... Nous apprécierons ainsi plus finement les mécanismes d'adaptation des jeunes Marocains à leur situation d'immigrants.

I – 1970–2005 : UNE MIGRATION ÉTUDIANTE CONTRARIÉE MAIS DES MIGRANTS QUI SAVENT S'ADAPTER

I – 1 – Les obstacles de la migration et ses dépassements : l'examen des effectifs de migrants marocains dans le temps et dans l'espace

Une aire migratoire qui s'élargit

L'émigration des étudiants marocains est un fait ancien, qui a toujours été numériquement et socialement important⁴. Dès le milieu des années 1970, les départs se comptent en milliers et les expatriés en dizaines de milliers. Sur une période plus proche de nous, les données de l'UNESCO permettent d'estimer très grossièrement la population des étudiants marocains inscrits par pays. Le tableau 1 présente

4) En France, les arrivées d'étudiants marocains débutent avant l'indépendance du pays, en 1956, mais elles ont véritablement pris leur essor après celle-ci (Simon, 1997 ; Latreche, 1999).

les principaux pays d'accueil des étudiants marocains dans le monde entre 1990 et 2003. La France occupe une place centrale. Les données présentées par l'Unesco tendent à montrer que c'est entre la moitié et les deux tiers des étudiants de nationalité marocaine, résidant hors Maroc, qui étaient inscrits dans l'hexagone.

Tableau 1
Effectifs d'étudiants marocains dans les principaux pays d'émigration

Année	France	Belgique	Pays-Bas	Allemagne	Espagne	États-Unis	Canada	Total monde hors Maroc
1990	25 894	3 409	(1991) 737	(1991) 1 456	(1991) 927	955	547	36 595
1995	17 084	(1994) 4 029	-	4 179	(1994) 1 505	986	(1993) 613	32 988
1998	18 849	4 527	1 829	5 416	2 258	1 306	827	36 455
1999	21 048	5 355	1 874	5 882	3 144	(1998) 1 306	926	41 642
2000	24 284	4 894	1 956	6 285	2 877	1 663	(1999) 926	44 930
2001	29 504	5 146	1 953	6 960	3 263	2 102	-	50 637
2002	34 826	2 658	1 664	7 616	3 468	2 034	-	57 067
2003	32 802	2 579	429	8 305	1 450	1 835	-	-

Légende : (1994) : information de l'année 1994 ; en italique : effectif peu fiable ; - : pas de donnée.
Source : d'après UNESCO, 2006.

Il importe toutefois de nuancer ici ces proportions. Les statistiques de l'UNESCO amalgament les étudiants marocains effectivement émigrés et les étudiants de nationalité marocaine nés dans le pays de résidence et/ou ayant passé dans ce pays le diplôme permettant l'accès aux études supérieures⁵. Les statistiques récoltées par l'UNESCO

5) En France, les Marocains issus d'une première, voire d'une deuxième, génération d'immigrants sont numériquement importants. À la rentrée 2000 par exemple, ils représentaient 7 000 étudiants des universités. Nous intéressant, ici, aux seuls émigrants, il était nécessaire pour notre analyse de pouvoir distinguer ces deux populations. Cette séparation n'est possible que depuis 1998 et seulement pour les effectifs des établissements universitaires (représentant entre 80 et 90 % des effectifs d'étudiants marocains du supérieur en France). L'ajout de la variable : « académie du baccalauréat » dans les dossiers d'inscription et la standardisation des fichiers d'inscription universitaire au niveau national ont permis ces améliorations. Recalculées, les proportions des étudiants marocains expatriés en France entre 1998 et 2003 se situent dans une fourchette comprise entre 42 % et 57 % de l'ensemble des étudiants marocains émigrés. Ces proportions sont de fait plus faibles que celles que l'on pouvait calculer à partir des seules données de l'UNESCO. Au regard de ces proportions, la France demeure malgré tout le territoire vers lequel les importants flux d'étudiants se sont dirigés.

demeurent utiles dans la mesure où elles nous permettent de constater que la position française de première destination de la migration marocaine s'était considérablement érodée au milieu de la décennie 1990 (tableau 1). De nouvelles destinations, jusqu'alors très marginales, ont constitué de nouveaux points d'accueil. L'Espagne et l'Allemagne ont ainsi vu les effectifs de leurs étudiants marocains multipliés respectivement par plus de trois et plus de cinq entre le début des années 1990 et le début des années 2000.

Cet élargissement, à partir du milieu des années 1990, de l'aire migratoire marocaine répond en écho à la réduction, sur la même période, du nombre d'étudiants marocains en France. Le milieu des années 1990 correspond à une période de fermeture relative de l'hexagone aux étudiants étrangers. Cependant, il ne faudrait pas réduire l'explication de l'internationalisation plus élargie de la mobilité marocaine de la décennie 1990 à la plus grande difficulté d'immigrer en France ces années-là. Depuis la "réouverture" de l'hexagone aux étudiants étrangers, en 1998, on constate en effet que la migration vers ces autres pays destinataires s'est poursuivie. De plus, rediriger pour un jeune marocain candidat au départ, son intention migratoire vers un pays non francophone ou géographiquement très éloigné ne constitue pas une alternative aisée. L'expansion de la migration étudiante marocaine en direction de ces pays, autres que la France, exprime de grandes capacités d'adaptation et d'innovation. Cette migration internationale plus élargie constitue, dans cette première analyse, l'indice que l'actuelle génération de migrants marocains se différencie, économiquement et culturellement, des précédentes. Ces nouvelles performances sont à rapprocher d'une très probable transformation de la société marocaine elle-même, sans doute plus instruite et financièrement mieux dotée qu'auparavant. Ces capacités d'adaptation s'observent-elles également à l'intérieur de la longue histoire migratoire entretenue avec la France, destination désirée par tant de générations de jeunes marocains ?

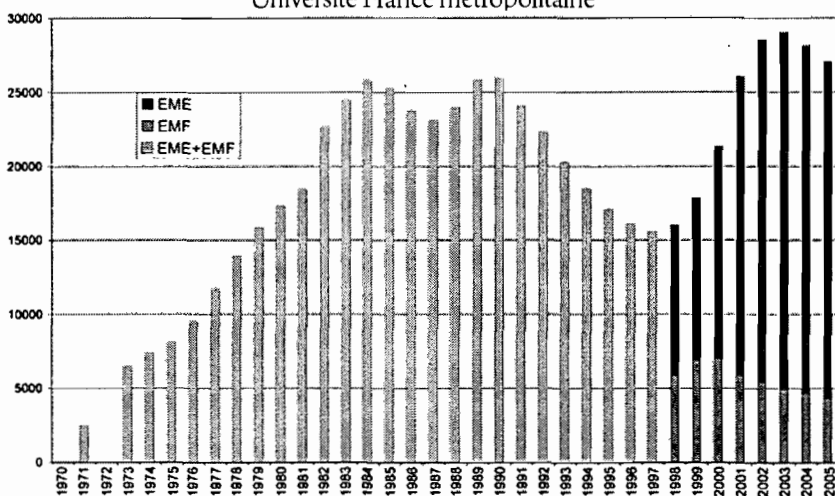
Une migration vers la France soumise à de grandes variations

Le poids numérique important de l'expatriation étudiante marocaine, le choix privilégié de la France comme pays d'accueil et l'ancienneté de ces migrations permettent de comprendre que le Maroc occupe, de façon quasi-permanente, le premier rang des nationalités étrangères dans les universités françaises. En 1984, les étudiants marocains ont

même représenté 3 % de l'ensemble des étudiants en France et un étudiant étranger sur cinq. En 2003, année où culminaient les effectifs de ces étudiants, ce pourcentage était de 2 %, ce qui représentait un étudiant étranger sur sept.

Le graphique ci-dessous présente, par année, l'évolution des effectifs marocains inscrits dans l'université française (graphique 1). De 1971 à 1997, il n'est pas possible de distinguer les étudiants marocains émigrés (nommés EME dans la suite de ce texte) des étudiants marocains de France (nommés EMF), issus d'une première, voire d'une deuxième génération d'immigrants. Toutefois, la faiblesse relative des effectifs EMF permet d'affirmer que ce sont bien les effectifs des expatriés qui guident principalement le mouvement à la baisse ou à la hausse de la courbe des effectifs totaux.

Graphique 1
Évolution des effectifs étudiants marocains en France : 1971–2005.
Université France métropolitaine



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Le graphique ci-dessus fait apparaître les ondulations de grande amplitude des effectifs d'étudiants marocains. Trois périodes principales peuvent être distinguées : une phase de forte croissance de 1970 à 1984, une phase de stagnation et de déclin de 1984 à 1997, puis, à nouveau, une phase de très forte croissance de 1998 à 2003, où l'effectif dépasse, cette dernière année, les niveaux très élevés observés en 1984 et 1990, pour atteindre un effectif supérieur à 29 000 inscrits. La

distinction entre étudiants marocains émigrés et étudiants marocains nés en France, connue pour cette période, permet d'observer que ce fort accroissement des effectifs totaux est essentiellement dû aux émigrés. L'effectif des Marocains de France n'augmente en effet que légèrement de 1998 à 2000 et décroît fortement ensuite.

Remarquons également que ces oscillations concernent la mesure d'effectifs présents, c'est-à-dire les "stocks", que l'on sait de nature plus stables que les "flux". Il est donc fort probable que les mouvements d'entrée et de sortie des migrants marocains suivent des fluctuations plus importantes encore. Ces importantes variations d'effectifs expriment le caractère particulièrement souple et adaptable de la migration marocaine à des contraintes fortes qu'il nous faut à présent tenter de mettre en évidence.

I – 2 – L'évolution de la construction de la "demande" et de l'"offre" d'études supérieures au Maroc et en France : une clé pour comprendre l'ampleur et les fluctuations de l'immigration marocaine étudiante dans l'hexagone

L'accroissement exponentiel du nombre d'étudiants au Maroc

Le poids numérique considérable de la migration étudiante marocaine en France et dans les autres pays doit tout d'abord être mise en relation avec le gonflement spectaculaire de la population du Maroc dans la seconde partie du ^{xx}e siècle. Entre 1960 et 2004, la population de ce pays a triplé, passant de onze millions d'habitants à près de trente millions⁶. Ce formidable accroissement résulte de l'entrée, après la Seconde Guerre mondiale, de la population marocaine dans la première phase de la transition démographique⁷, puis de l'effet d'inertie observé après l'entrée du pays dans sa deuxième phase de transition dans le milieu des années 1970⁸. Ce calendrier marocain de la "révolution démographique" explique que la génération née entre 1980 et 1989, c'est-à-dire les individus âgés de 20 à 29 ans l'année 2000, soit la plus nombreuse qu'ait jamais connue le royaume chérifien. Entre 1982 et 2000, le nombre de jeunes gens âgés de 15 à 29 ans s'est ainsi accru

6) Selon le dernier recensement marocain établi en septembre 2004, la population des résidents du royaume chérifien était de 29 891 708 habitants (Source : CERED, 2006).

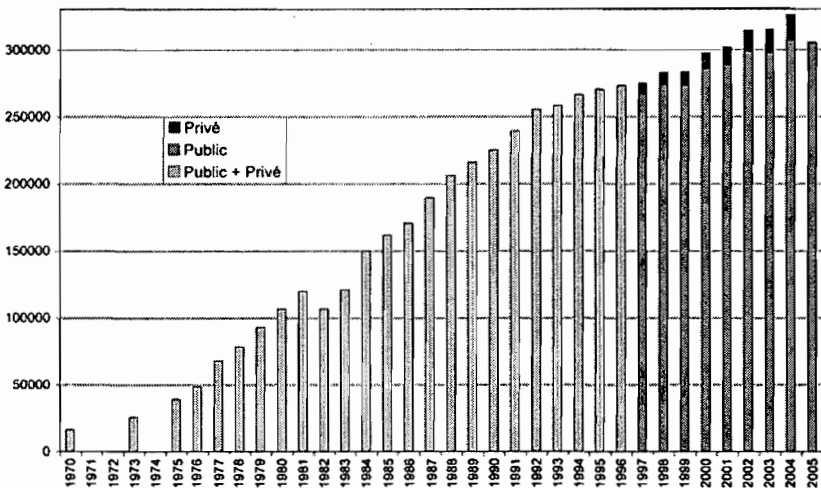
7) Baisse de la mortalité avec un maintien d'une fécondité élevée.

8) Baisse de la fécondité.

de plus d'un tiers d'individus. La population marocaine en âge d'être scolarisée dans le supérieur connaît aujourd'hui son apogée démographique et se situe à un niveau très élevé par rapport aux générations précédentes.

À cette augmentation particulièrement forte de la jeunesse marocaine s'est ajoutée celle, plus considérable encore en terme d'accroissement relatif, des jeunes Marocains poursuivant des études supérieures. La croissance des effectifs d'étudiants marocains poursuivant leurs études supérieures à l'étranger va de pair avec celle du nombre d'étudiants accueillis par l'enseignement supérieur marocain (graphique 2).

Graphique 2
Évolution des effectifs étudiants au Maroc : 1970–2005



Source : d'après annuaires statistiques du Maroc.

Entre 1970 et 2000, le nombre d'étudiants au Maroc a été multiplié par dix-huit. Le développement de la scolarisation, primaire et secondaire, à partir des années 1960 est à l'origine de cet accroissement spectaculaire.

Le déficit de l'offre d'études supérieures au Maroc

Face à cette demande d'études supérieures en croissance continue, l'offre publique d'enseignement supérieur au Maroc peine à répondre, comme le suggère le plus faible accroissement des effectifs étudiants depuis 1993 (graphique 2).

Pour faire face à “l’explosion scolaire”, l’État marocain a pourtant lourdement investi dans la création d’universités dans les principales villes du pays, puis dans la création de nouvelles structures dans les villes secondaires (Kleiche, 2002). Il a également accru les capacités de formation supérieure du pays en autorisant l’ouverture d’établissements privés de formation (Vermeren, 2000). Du fait que ces institutions, qui se seraient considérablement développées à partir de l’année 2000, n’étaient pas toutes homologuées par l’État marocain, il résulte que les effectifs présentés dans le graphique, lacunaires à cet endroit, biaisent notre vision de la réelle évolution des effectifs étudiants au Maroc. L’effectif des étudiants inscrits dans le privé nous est totalement inconnu (le chapitre 4 explore plus en détail cette question importante de l’émergence puis du développement rapide du marché privé de l’enseignement supérieur et de ses conséquences). Il nous est dès lors impossible de savoir si ces établissements forment une alternative à l’engorgement des universités publiques marocaines et constituent, ou non, une réponse satisfaisante en terme de qualité des enseignements dispensés.

Le caractère sélectif et irrégulier de l’offre d’études supérieures en France

La migration vers la France, mais aussi, nous l’avons vu, vers d’autres pays, constitue une alternative pour une partie significative d’étudiants marocains. Toutefois, la migration vers l’hexagone est conditionnée par les choix politiques de ce pays d’ouvrir largement ou étroitement ses frontières et ses formations supérieures aux étudiants étrangers.

Au lendemain de son indépendance, le Maroc avait besoin de former ses cadres. Des accords de coopération avec la France ont permis à plusieurs centaines d’étudiants marocains d’obtenir des bourses des deux gouvernements pour réaliser leur formation en France (Simon, 1997 ; Latreche, 1999).

À partir de 1970, les flux en direction de l’hexagone se sont amplifiés, débordant largement le cadre de la coopération officielle. C’est le début de l’ère de la “massification” des migrations étudiantes qui accompagne la “massification” de l’enseignement supérieur en France et au Maroc. Cette massification se lit sur les graphiques 1 et 2. Le royaume chérifien, confronté à un accroissement sans précédent de sa population, a besoin notamment d’enseignants et de cadres nombreux. Ne pouvant assurer leur formation, il encourage l’émigration

étudiante et poursuit sa politique d'attribution des bourses. Comme on l'a vu précédemment (*cf.* introduction générale) l'État français, de son côté, juge dangereuse, à partir du milieu des années 70, l'immigration des étudiants étrangers en provenance de ses anciennes colonies. Trop nombreux, ces étudiants étrangers ont été accusés par le ministre de l'enseignement de l'époque de faire décliner la qualité de l'enseignement supérieur français (Slama, 1999).

Entre 1984 et 1997, la volonté française de limiter les flux d'entrée des étudiants étrangers en provenance des pays du Sud s'observe à travers l'établissement de règles d'accueil de plus en plus sélectives. Les effectifs des étudiants étrangers en France, notamment marocains, stagnent puis s'effondrent. À cette dernière date, la proportion de la population étudiante étrangère était tombée à 8,5 % de la population totale universitaire, contre 14,1 % 13 ans plus tôt. Ce déclin est directement lié à la politique de restriction des entrées sur le territoire français.

Certains universitaires vont s'émouvoir de cette situation. Un ouvrage portant sur ce sujet prit d'ailleurs le titre très évocateur de *La fin de l'étudiant étranger* (Slama, 1999). Les élus politiques s'interrogent également⁹. À partir de 1998, ces réflexions sur les étudiants étrangers débouchent sur une nouvelle politique¹⁰. Il faut à présent attirer les jeunes talents étrangers afin d'améliorer la place de la France dans la compétition internationale. Bien que cette volonté d'améliorer l'accueil des candidats aux études supérieures en France ait été dénoncée par certains comme favorisant les étudiants en provenance des pays développés ou émergents au détriment des étudiants en provenance des autres pays (dossier de presse IEP de Paris, 2002), l'accroissement spectaculaire des effectifs étudiants marocains depuis 1998 montre que cette nouvelle politique française leur a visiblement été bénéfique.

Après l'année 2003, une nouvelle décroissance des effectifs marocains s'amorce. Ce nouveau mouvement indiquerait que de nouvelles mesures restrictives à l'égard des étudiants étrangers, ou du moins à l'égard des étudiants marocains, aient été établies. La lecture du tableau 2 (p. 38), qui présente l'évolution du nombre de visas délivrés par les représentations consulaires du ministère des Affaires étrangères

9) Un grand nombre de rapports commandés par le Parlement dénoncent la trop faible attractivité de l'hexagone à l'égard de l'immigration étudiante internationale : rapport Weil, 1997 ; rapport Prévos, mars 1999 ; rapport Dufourg, avril 1999 ; rapport Claeys, septembre 1999 ; rapport Cohen, juillet 2000...

10) Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale de l'époque, initiera cette nouvelle orientation.

au Maroc, permet de confirmer cette interprétation. Le nombre de visas délivrés pour « long séjour étude » diminue de façon quasi continue pour les Marocains depuis 2002, alors que celui de l'ensemble des visas augmente, ou diminue faiblement, sur la même période¹¹.

Tableau 2
Nombre de visas pour "long séjour étude"
demandé et délivré par les consulats français du Maroc de 1998 à 2005

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004*	2005*
Demandés par les candidats marocains	-	-	-	-	-	-	7 940	6 890
Délivrés aux candidats marocains	3058	-	-	9187	7328	5011	3836	4089
Délivrés aux candidats, monde entier	28951	-	-	57883	65017	69568	64045	61320

* Effectifs concernant uniquement les consulats de Rabat et de Casablanca, principaux consulats du Maroc ; - : donnée non obtenue.

Sources : MAE, Réseau Mondial Visa cité dans le rapport du Haut Conseil à l'Intégration, 2002-2004, et statistiques du Centre d'Études Français de Rabat, 2006.

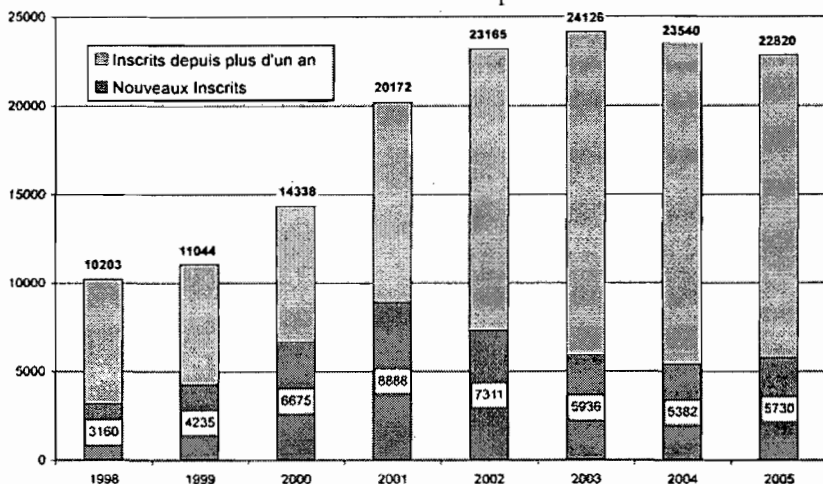
Face à la croissance continue et régulière de la demande d'études supérieures de la jeunesse marocaine depuis 1970, l'offre, alternativement "abondante" et "parcimonieuse" du premier pays étranger destinataire, la France, explique les oscillations de grande ampleur des effectifs marocains dans l'hexagone. Les changements de politiques d'accueil contraignent les candidats au départ à adapter en permanence leur projet de migration. Les politiques et les administrations chargées de les mettre en œuvre agissent sur les flux d'immigration de façon très puissante.

11) La baisse de près de 1 000 demandes de visas entre 2004 et 2005 s'expliquerait, selon des agents du ministère des Affaires étrangères, par l'établissement de l'obligation nouvelle de remplir le dossier administratif de demande par le biais d'un site Internet – outil auquel les Marocains ont naturellement moins accès – et non plus par l'intermédiaire des guichets des consulats. En effet, les Centres pour les Études en France (CEF, dont celui de Rabat, mis en place pour la rentrée 2005-2006), délivrent les dossiers par voie électronique, et les transmettent, avec leurs avis, aux universités. Cette procédure est inspirée du CELA (Centre d'évaluation linguistique et académique) mis en place en Chine et qui a permis « de contrer dès l'origine la transmission des dossiers à risque car cette procédure, dont la France s'inspire pour d'autres pays, constitue un excellent filtre » (Cérisier ben-Guiga et Blanc, 2005 : 27).

II – 1998 – 2005. ÉMERGENCE PUIS EFFACEMENT D’UNE NOUVELLE POPULATION D’ÉTUDIANTS : LA MIGRATION MAROCAINE MISE À L’ÉPREUVE

Pour cette période récente, les riches bases de données du ministère français de l’Éducation nationale permettent de nous pencher plus finement sur les étudiants marocains émigrés inscrits dans les universités publiques (ces derniers formant l’essentiel de la population étudiante expatriée¹²)¹³.

Graphique 3
Évolution des effectifs des EME,
dont les nouveaux inscrits de l’année : 1998–2005.
Université France métropolitaine



Source : d’après DEP-MEN, 2006.

12) Les fichiers du MEN excluent en effet les étudiants inscrits dans les formations supérieures privées ou ne relevant pas du domaine de l’Université (tels que, par exemple, les BTS dépendant des lycées). Toutefois, ce biais est minimisé par la faible part relative que représentent les étudiants marocains émigrés dans ces structures. Ces effectifs formeraient, à la fin des années 1990, moins de 10 % de la population étudiante émigrée marocaine (Borgogno *éd.*, 1995, 1996 et 1998).

13) Nous exposons dans les pages qui suivent les résultats, à notre sens, les plus significatifs et présentés de la façon, nous l’espérons, la plus simple de notre analyse des fichiers SISE. Ces derniers sont issus d’une étude statistique plus fouillée qui a eu recours à l’analyse multivariée et notamment à l’analyse factorielle. Le but était à la fois d’affiner et de confirmer certaines pistes d’interprétations entrevues, quand elles pouvaient l’être. Le nombre important de traitements, les résultats parfois redondants et la complexité d’interprétation de certaines lectures statistiques nous ont conduit à trouver peu pertinente leur présentation dans cet ouvrage.

Entre 1998 et 2003, la population universitaire des étudiants marocains émigrés a, comme l'indique le graphique 3, plus que doublé, passant de 10 200 à près de 24 200 individus. C'est le résultat, comme nous le verrons plus loin, non seulement d'un allongement des durées de séjour étudiant, mais aussi et surtout d'un puissant accroissement des flux d'entrants entre 1998 et 2001. Sur cette période, le volume des nouveaux inscrits a en effet plus que triplé. Ces nouveaux inscrits ont, de ce fait, représenté certaines années près de 50 % de la population totale des étudiants marocains émigrés.

Après 2003, comme nous l'avons repéré précédemment, l'effectif des étudiants marocains cesse de croître et amorce un léger repli. Cette évolution à la baisse est l'expression d'une nouvelle rupture migratoire. La lecture de la courbe des nouveaux inscrits indique une diminution des flux entrants dès la rentrée 2002. Ces mouvements considérables des effectifs à la hausse puis à la baisse sont, nous l'avons vu, en partie la conséquence des politiques françaises à l'égard de l'immigration, mais ces changements d'ordre quantitatif sont aussi liés à des transformations de type qualitatif. L'étude des caractéristiques démographique, sociale et universitaire des populations marocaines nous aide à mieux comprendre ces brusques "retournements" migratoires.

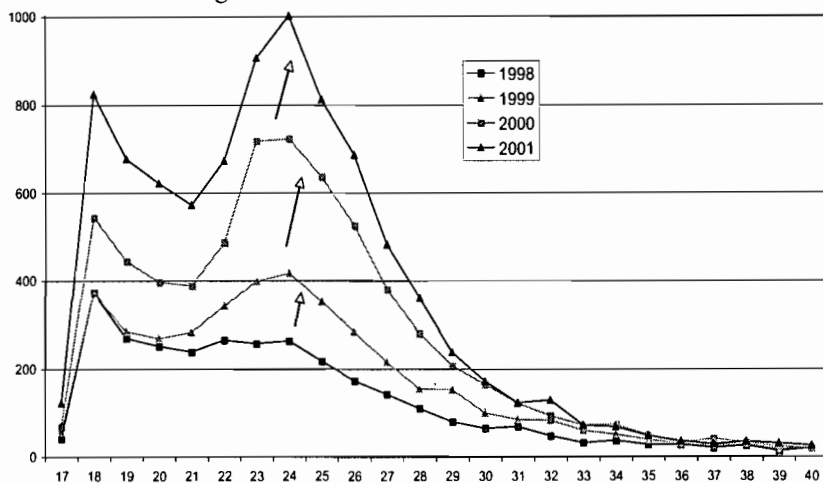
Pour rendre compte de l'évolution, dans le temps, de notre population, nous nous intéresserons, dans la suite de ce chapitre, essentiellement aux "flux" et non plus aux "stocks" de la population des EME, c'est-à-dire aux nouveaux inscrits de chaque année. Ce sont les changements de profil de ces derniers qui expriment en effet le mieux, selon nous, l'évolution des stratégies étudiantes initiées au Maroc.

II – 1 – L'arrivée puis le reflux d'une population plus âgée, plus masculine et aux origines sociales plus modestes

L'évolution selon l'âge

En 1998, les nouveaux arrivants étaient plutôt jeunes : les plus représentés avaient 18 ans, et un étudiant sur deux avait au plus 22 ans. L'effectif des nouveaux inscrits par âge diminue de façon très régulière au fur et à mesure que l'âge s'accroît (graphique 4). Les trois années suivantes, les nouveaux inscrits, de plus en plus nombreux, se sont éloignés rapidement et de façon très spectaculaire de ce premier profil par âge.

Graphique 4
Âge des nouveaux inscrits de 1998 à 2001



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

L'examen du graphique permet d'observer l'émergence puis l'affirmation d'un nouveau pic démographique, que l'on peut situer autour de la classe d'âge des 23-25 ans. La plus grande ouverture du territoire français aux étudiants étrangers a donc été profitable, durant cette période, aux tous jeunes bacheliers marocains, plus nombreux, mais plus encore aux Marocains plus âgés ayant déjà réalisé un premier ou un début de deuxième cycle universitaire au Maroc. La répartition par cycle indique en effet le doublement de la part des deuxièmes cycles, passant de 20 % à plus de 40 % des nouveaux entrants entre 1998 et 2001, au détriment des premier et troisième cycles.

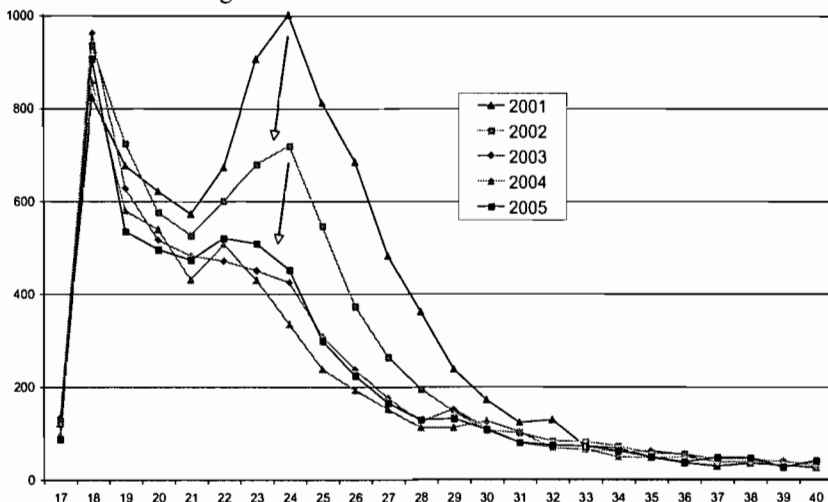
Tableau 3
Répartition par cycle des EME nouveaux inscrits entre 1998 et 2005 (en %)

Cycle	1998	2001	2005
0*	4,5	2,4	5,4
1	37,9	32,1	37,7
2	20,0	40,4	26,2
3	37,5	25,1	30,7
Total	100,0	100,0	100,0

* Formation d'une année permettant l'obtention d'une équivalence du Baccalauréat français autorisant l'entrée à l'université française l'année suivante. En 2005, ce cycle 0 renfermait aussi les non-réponses de la variable.
Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Après 2001, période où décline l'immigration étudiante, on constate que les effectifs des nouveaux inscrits de plus de 21 ans diminuent plus rapidement que les effectifs des plus jeunes (graphique 5).

Graphique 5
Âge des nouveaux inscrits de 2001 à 2005



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

L'émigration massive de jeunes gens plus âgés issus d'un premier cycle universitaire marocain s'est donc progressivement enrayée après 2001. La répartition par cycle confirme la réduction de la part des nouveaux entrants s'inscrivant directement dans un deuxième cycle en France, de 40,4 % en 2001, à 26,2 % en 2005.

L'évolution selon le sexe

Tableau 4
Répartition des nouveaux inscrits selon le sexe (en %)

Sexe	1998	2001	2005
Masculin	62,4	71,6	60,7
Féminin	37,6	28,4	39,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : d'après DEP-MEN, 2006.

En 1998, six nouveaux arrivés sur dix étaient des garçons. Ce déséquilibre au profit du sexe masculin peut se comprendre pour une partie de la population marocaine au moins où l'investissement scolaire des familles était – et reste, dans une bonne mesure – davantage porté sur les garçons que sur les filles. Cet attachement différentiel est surtout rencontré chez les catégories populaires et traverse les classes moyennes marocaines¹⁴. La proportion de garçons dans la population d'EME semble augmenter en corrélation avec la proportion croissante d'étudiants issus des classes populaires¹⁵. De 1999 à 2001, cette surreprésentation masculine des étudiants expatriés s'est accrue de dix points, pour atteindre sept nouveaux inscrits sur dix en 2001. Puis, le sex-ratio des nouveaux flux a baissé à nouveau jusqu'en 2005, pour retrouver le niveau de six étudiants sur dix. Cette hausse puis cette baisse suggèrent que se sont opérés un renforcement puis un affaiblissement de l'émigration d'étudiants issus des couches moyennes et populaires marocaines. L'examen de l'évolution du recrutement social des étudiants confirme cette hypothèse.

L'évolution selon l'origine sociale

La Profession et Catégorie Sociale (PCS) des parents de l'étudiant est une variable assez peu renseignée dans les dossiers d'inscription, puisque 30 % à 38 % des étudiants marocains n'ont pas rempli le cadre du formulaire dévolu à cette réponse (tableau 5). Nous nous permettons cependant de présenter le traitement de cette variable car, plus que l'effectif, c'est la répartition des PCS et davantage encore l'évolution de cette répartition dans le temps qui apporte ici l'information importante et intéressante. C'est en effet l'évolution au fil des années de la pondération des différentes catégories sociales qui permettent d'apprécier l'élargissement ou la réduction du recrutement social des étudiants. S'il est difficile de soutenir l'hypothèse d'une répartition sociale des "non déclarants" identique à celle des "déclarants" – car il est en effet probable que les étudiants issus des classes moyennes et populaires occupent une place plus grande chez les premiers que chez les seconds –, il est en revanche plus aisé de soutenir l'hypothèse d'une évolution dans le même

14) Cette prédilection scolaire pour les garçons au détriment des filles tend cependant, selon plusieurs indices, à se réduire. Au Maroc, la proportion d'étudiantes des universités a ainsi régulièrement progressé, passant de 21 % du total des étudiants en 1980 à 45,4 % en 2004 (d'après annuaires statistiques du Maroc).

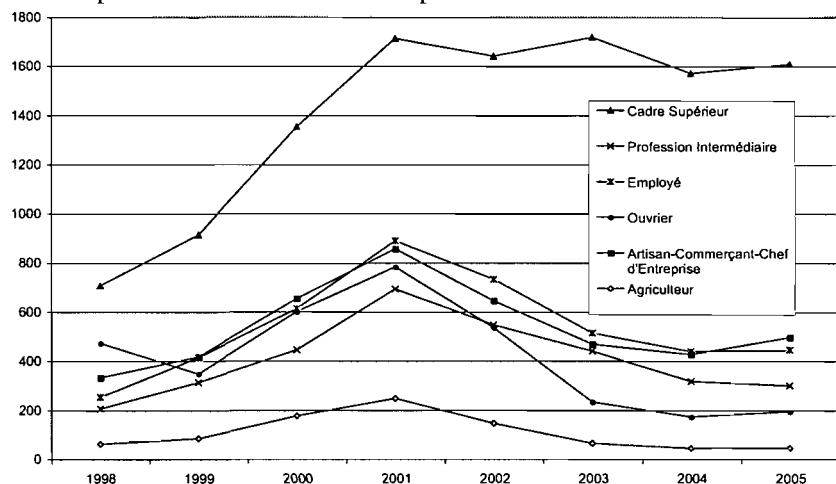
15) Le test de corrélation statistique entre le sexe et l'origine sociale le confirmera, dans notre analyse multivariée, pour ces différentes années. L'hypothèse avancée ici est donc vérifiée.

sens de la morphologie sociale des “non déclarants” et des “déclarants”. En plaçant notre regard sur le “film” et non sur la “photographie”, l’analyse de la variable PCS conserve toute sa pertinence.

En 1998, la population la plus représentée est celle des enfants des cadres supérieurs. Elle représentait alors plus d’un étudiant sur quatre (graphique 6 et tableau 5).

Graphique 6

PCS du parent chef de famille, déclarée par les nouveaux inscrits de 1998 à 2005



Source : d’après DEP-MEN, 2006.

Tableau 5

Répartition des nouveaux inscrits selon la PCS du parent chef de famille (en %)

PCS du parent chef de famille	1998	2001	2005
Agriculteur	1,9	2,8	0,8
Artisan, Commerçant, Chef d'Entreprise	10,5	9,6	8,6
Cadre	22,4	19,3	28,1
Profession Intermédiaire	6,5	7,8	5,2
Employé	8,0	10,0	7,8
Ouvrier	14,9	8,8	3,4
Sans Activité, Chômeur	5,4	11,0	8,4
Non précisé	30,3	30,7	37,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : d’après DEP-MEN, 2006.

Les trois années suivantes, malgré un gonflement de son effectif, cette catégorie s'est légèrement réduite en proportion, au profit de l'accroissement encore plus élevé de toutes les autres catégories de la société marocaine. La migration vers la France, qui concernait surtout l'élite marocaine, s'est, entre 1998 et 2001, largement démocratisée.

Après 2001, ce mouvement s'est enrayé. Les effectifs des jeunes gens issus des classes moyennes et populaires ont largement diminué. La population des enfants de cadres, quant à elle, n'augmente plus en volume, mais contrairement aux autres catégories sociales, celle-ci est renouvelée.

La lecture de l'évolution du recrutement social des étudiants marocains éclaire les transformations de la structure démographique des étudiants, et réciproquement.

L'ouverture, à partir de 1998, du territoire français à l'immigration étrangère a été profitable à une nouvelle population issue des classes moyennes et populaires marocaines. Cette population d'étudiants issue de ces catégories est à la fois plus âgée et plus masculine. Ces étudiants émigrent en France pour compléter un cursus réalisé au Maroc, ce qui leur ouvre en partie la possibilité de décrocher un diplôme français plus valorisant que celui qu'ils auraient pu obtenir au Maroc au même niveau.

La forte diminution des effectifs après 2001 correspond au repli de cette population particulière. Les conditions d'émigration de cette population vers la France ne sont visiblement plus favorables. Notons que le durcissement de celles-ci touche aussi la population issue de la catégorie des cadres supérieurs qui ne s'accroît plus en termes d'effectifs.

Ces transformations profondes et rapides des profils démographiques et sociaux des jeunes marocains interviennent-elles sur le choix des études ?

II – 2 – Des choix d'études pragmatiques en rapport avec l'évolution du marché de l'emploi marocain

En 1998, les étudiants marocains sont présents dans toutes les formations proposées par les universités françaises. Rassemblées en grandes disciplines, les sciences économiques et la gestion intégraient près du quart des effectifs (24,7 %), suivies par les sciences humaines,

les lettres et les langues (19,2 %) puis, à égalité (un peu plus de 15 %), les sciences technologiques et de l'ingénieur et les sciences médicales et pharmaceutiques, indiquant déjà la grande variété des orientations (tableau 6). Les trois années suivantes, le formidable accroissement des nouveaux inscrits touche tous les cursus (graphique 7).

Tableau 6
Répartition des nouveaux inscrits selon leur discipline d'inscription (en %)

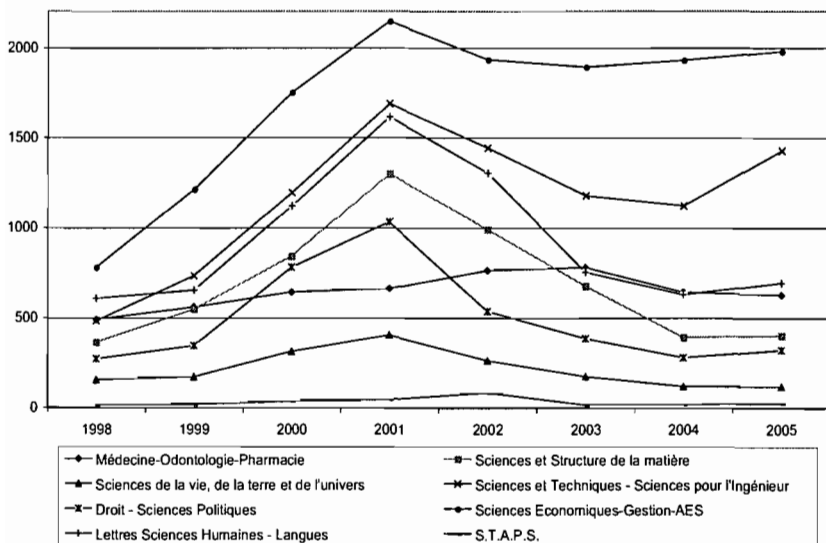
Discipline	1998	2001	2005
Médecine – Odontologie – Pharmacie	15,5	7,5	11,0
Sciences et Structure de la matière	11,5	14,6	7,0
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	4,8	4,5	2,0
Sciences et Techniques – Sciences pour l'Ingénieur	15,3	19,0	24,9
Droit – Sciences Politiques	8,5	11,6	5,6
Sciences Économiques – Gestion – AES	24,7	24,1	34,5
Lettres Sciences Humaines – Langues	19,2	18,1	12,1
S.T.A.P.S.	0,4	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	97,6

Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Il est important de remarquer le maintien au premier rang des préférences pour les sciences économiques et de la gestion et le renforcement des choix pour les sciences et technologies de l'ingénieur, qui rassemblent à eux deux plus de 43 % des nouveaux inscrits de 2001. Ces formations présentent le caractère commun de déboucher en grande partie sur des métiers appartenant au monde de l'entreprise (comptable, informaticien, ingénieur d'étude...). À l'inverse, les disciplines comme les sciences humaines et sociales, les lettres, les langues, et plus encore la médecine et la pharmacie, enregistrent des accroissements beaucoup moins marqués en terme d'effectifs (graphique 7) et une diminution de leur représentation (tableau 6). Ces formations, souvent plus longues, ouvrent davantage sur les métiers de la fonction publique, de l'enseignement ou de la santé publique. Ces nouveaux choix disciplinaires doivent selon nous être rapprochés de la situation du marché de l'emploi au Maroc (cf. chapitre 4). Ce pays traverse,

ces dernières années, une crise de l'emploi particulièrement sévère. La fonction publique, premier employeur par le passé, ne recrute plus autant. Le développement accéléré de la libéralisation de l'économie marocaine, impulsé par les bailleurs de fond internationaux, tend à restreindre la place du secteur public au profit du secteur privé. Les choix de formation des étudiants marocains en direction des emplois de l'entreprise privée sont donc en phase avec la nouvelle réalité marocaine. On comprend d'autant mieux ces inclinaisons qu'elles sont en grande partie, entre 1999 et 2001, le fait d'étudiants issus des familles financièrement peu dotées des classes moyennes et populaires. Le "retour sur investissement" rapide d'une migration universitaire vers la France constituerait un facteur explicatif fort dans le choix des disciplines.

Graphique 7
Discipline d'inscription des nouveaux inscrits de 1998 à 2005



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Après 2001, l'ensemble des formations est touché par le repli quantitatif des étudiants. Toutefois, elles le sont de façon très inégale. Les formations en sciences économiques et gestion ainsi qu'en sciences et technologies de l'ingénieur "résistent" particulièrement bien à cette baisse. Cela se traduit par un accroissement de leur représentation chez les nouveaux inscrits. En 2005, ce sont trois nouveaux étudiants sur cinq qui sont inscrits dans l'une ou l'autre de ces formations, contre deux

étudiants sur cinq en 2001. Ainsi, malgré la réduction de la part des étudiants issus des classes moyennes et populaires, les choix stratégiques en faveur des formations ouvrant davantage aux métiers de l'entreprise se sont renforcés. Cette tendance indique que les difficultés du marché de l'emploi marocain (et probablement aussi français) préoccupent aujourd'hui davantage jusqu'aux classes supérieures marocaines.

L'évolution singulière, voire paradoxale, des disciplines médicales tout au long de la période – accroissement modéré des effectifs au moment du boom démographique puis maintien d'un léger accroissement pendant la décrue des effectifs totaux étudiants – indique pour sa part la présence d'une tradition de formation en France suivie par des étudiants issus d'une élite marocaine relativement bien protégée des aléas des politiques et des marchés de l'emploi français et marocains.

L'examen des transformations rapides des structures démographiques et sociales des EME et de l'évolution des choix des cursus universitaires montre la grande réactivité des populations migrantes aux changements des politiques migratoires et des conjonctures économiques. Qu'en est-il de leurs capacités d'adaptation en termes d'implantation géographique et de durée de séjour ?

II – 3 – Des lieux d'implantation et des durées de séjour adaptés aux contraintes

Une déconcentration spatiale des lieux d'étude

Les étudiants marocains émigrés sont présents dans toutes les universités de l'hexagone ; cependant, la répartition de cette population est très inégale. Tout au long de la période 1998-2005, une grande partie des migrants se concentre en Île-de-France, où près d'un étudiant marocain nouvellement entré sur trois est inscrit. Les grandes universités de province, comme Montpellier, Lille ou Bordeaux, recueillent le deuxième gros contingent d'étudiants marocains. Ces disparités géographiques s'observent également pour la population des étudiants français. Toutefois, en examinant d'un peu plus près les données, nous remarquons que cette concentration géographique des Marocains s'est transformée au cours du temps.

L'évitement de Paris comme lieu de réalisation des études – entre 1998 et 2001 la capitale ne retient que 8,7 % des nouveaux inscrits contre 12,6 % trois ans plus tôt – et l'attractivité grandissante des universités de la banlieue parisienne (les académies de Créteil et Versailles

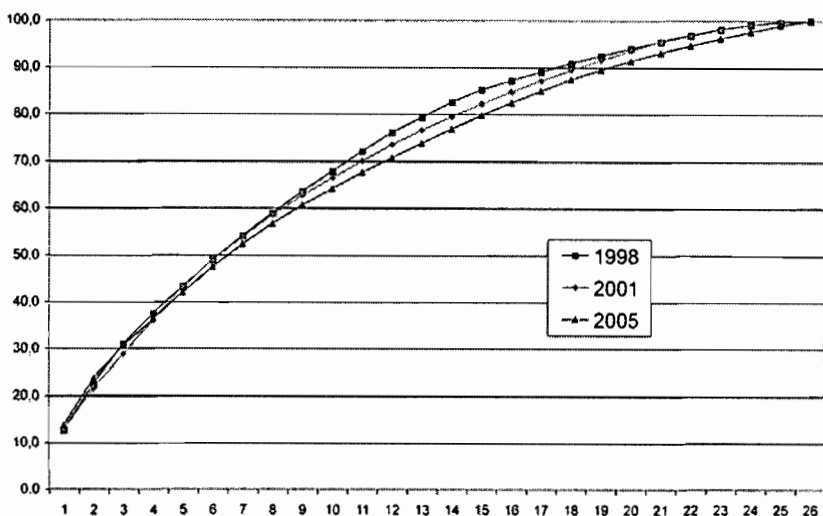
attirent 20,2 % des nouveaux EME en 2001, contre 11,3 % en 1998) pourraient s'expliquer pour des raisons financières – les nouveaux étudiants de cette première période seraient moins bien dotés que leurs aînés –, mais aussi pour des raisons de sélection : les nouveaux étudiants présenteraient de moins bons dossiers que leurs aînés aux universités parisiennes, réputées plus sélectives qu'ailleurs (Borgogno *éd.*, 1995, 1996 et 1998). Après 2001, le phénomène géographique s'inverse. Paris attire à nouveau une part plus importante des nouveaux inscrits alors que sa périphérie en attire moins. Le retour à un rétrécissement du recrutement social de la migration étudiante marocaine au profit des enfants de cadres pourrait constituer un des facteurs explicatifs de ce mouvement de balancier.

Hors de l'Île-de-France, on remarque que, entre 1998 et 2001, les Académies qui ont connu les accroissements les plus élevés d'étudiants (supérieurs à l'augmentation moyenne de 34,5 % sur cette première période) sont, pour la plupart d'entre elles, les Académies de la moitié ouest de la France : Rouen, Caen, Rennes, Nantes, Poitiers, Bordeaux. Pour la plupart d'entre elles, ces régions ne sont pas les régions traditionnelles d'installation des Marocains dans l'hexagone. L'implantation historique des Marocains se situe dans les régions de l'Est, anciens bassins d'emplois industriels et grands recruteurs de travailleurs immigrés des années 1950 à 1974. Cet élargissement géographique des aires d'implantation des étudiants marocains entre 1998 et 2001 indique le caractère pionnier de cette génération d'étudiants. Ils sont capables de s'éloigner de la famille marocaine installée en France et de séjourner sur ces nouveaux lieux pendant le temps des deux à trois années d'études qu'ils réalisent en moyenne à l'Université française. Cette capacité à s'installer ailleurs que sur le territoire d'implantation de l'ancienne migration en France peut être rapprochée du mouvement de redéploiement international de la migration marocaine observée ces dix dernières années. Cette nouvelle génération de migrants exprime ses facultés d'innovation.

Entre 2001 et 2005, les nouveaux arrivants ne confirment ni n'infirment l'expansion géographique vers l'Ouest de l'hexagone. Le point de chute des nouveaux étudiants semble, pour cette période, davantage aléatoire. Le calcul des indices statistiques de concentration indique bien toutefois que la tendance générale sur toute la période observée de 1998 à 2005 est à la déconcentration spatiale des implantations étudiantes (graphique 8, p. 50). En 1998, par exemple, les quatorze

premières universités d'accueils rassemblaient encore 82,5 % des nouveaux inscrits contre 76,8 % en 2005.

Graphique 8
Courbes de concentration des nouveaux inscrits par académie



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

L'expansion géographique de la présence marocaine dans l'hexagone fait ici écho à l'expansion internationale des étudiants marocains signalée au début de ce chapitre. Elle confirme la grande souplesse d'adaptation des nouvelles générations aux contraintes d'accueil qu'elles rencontrent.

Des durées de séjours qui s'étirent puis se réduisent

La variable de "l'année de première inscription à l'université" permet de repérer, d'un fichier annuel à l'autre, l'effectif restant de la promotion pour chaque année supplémentaire passée, et de reconstituer ainsi "l'extinction" d'une cohorte d'étudiants. Le tableau 7 présente, pour chaque promotion ramenée à l'effectif de 100 étudiants l'année d'inscription, les sept cohortes des migrants marocains entrées pour la première fois entre 1998 et 2004 dans une université française. Les graphiques 9 et 10 figurent les courbes de "survie", ou courbes de séjour, issues des données du tableau.

Tableau 7
Proportion des étudiants marocains expatriés, demeurant à l'université
l'année suivante (base 100 : l'année de première inscription)

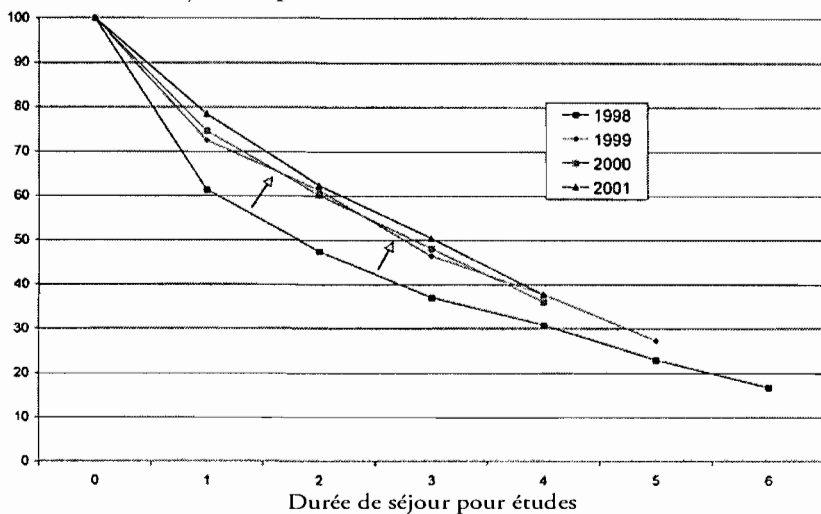
Année d'arrivée	Durée de séjour pour études						
	0	1	2	3	4	5	6
1998	100	61,3	47,4	37,0	30,8	22,9	16,7
1999	100	72,4	61,2	46,4	37,7	27,2	
2000	100	74,5	60,1	48,1	36,0		
2001	100	78,3	62,3	50,4	37,6		
2002	100	75,9	58,8	46,0			
2003	100	69,0	49,6				
2004	100	66,1					

Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Le tableau 7 et le graphique 9 (p. 52) montrent ainsi l'extinction relativement rapide de la promotion 1998 puisque, à la fin de la première année, il ne reste plus que 61 étudiants, sur 100 initialement, qui poursuivent une deuxième année d'études. Deux étudiants sur cinq ont donc clos leurs études à l'université française au terme, ou au cours, de leur première année d'implantation. Au début de la troisième année de séjour, il reste moins de la moitié de la promotion initiale (47,4 %), au début de la 5^e année, moins du tiers (30,8 %) ; et, au début de la 7^e année de séjour, soit à la rentrée 2005, il ne reste plus qu'un sixième des inscrits de 1998 (16,7 %).

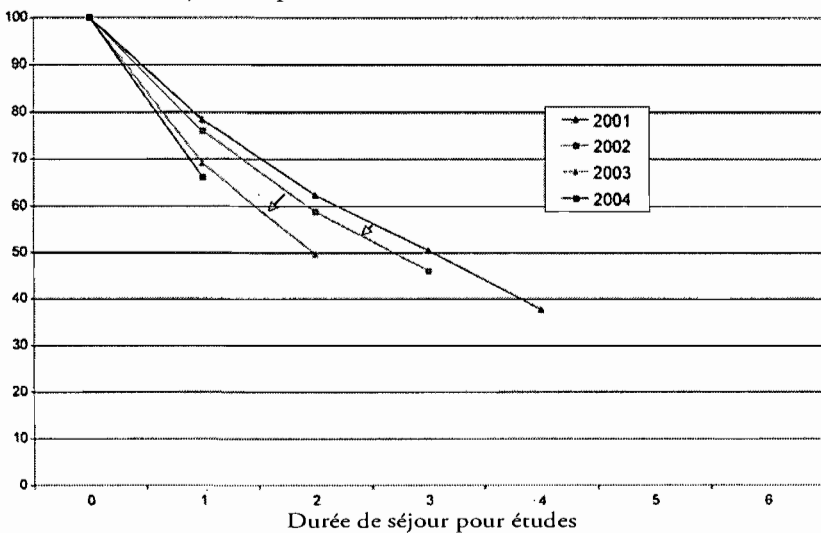
Les promotions des nouveaux inscrits, entrées en 1999, 2000 et 2001, ont au contraire connu des départs de l'université moins rapides que la promotion 1998. L'examen du tableau 7 et du graphique 9 permet de remarquer une amélioration quasiment continue du taux de rétention des étudiants marocains d'une cohorte à l'autre. Les arrivants en 2001 sont ainsi plus de 78 % à s'engager pour une deuxième année : soit un taux d'abandon deux fois moindre que celui des promotionnaires de 1998 ; et ils sont encore plus de la moitié à s'engager pour une 4^e année d'études, contre un peu plus d'un tiers seulement pour la promotion de 1998. L'élévation continue de la courbe de survie des promotions de 1999, 2000 et 2001 permet d'apprécier concrètement l'allongement progressif des durées de séjour de ces populations (graphique 9).

Graphique 9
 Courbes de séjour des promotions inscrites initialement de 1998 à 2001



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Graphique 10
 Courbes de séjour des promotions inscrites initialement de 2001 à 2004



Source : d'après DEP-MEN, 2006.

Les étudiants entrés à l'université française après 2001 sont, au contraire, engagés dans un processus de réduction de leur temps de présence. Le taux de rétention s'affaiblit d'une promotion à l'autre, comme on peut le lire sur le tableau et l'apprécier d'un coup d'œil sur le graphique 10 par l'abaissement continu des courbes de survie. Les arrivants de 2004 ne sont ainsi plus que 66,1 % à s'engager pour une deuxième année, contre 78,3 % chez leurs aînés de 2001.

Comment expliquer l'allongement progressif des séjours étudiants des promotions de 1998 à 2001 ? La population des entrants de 1998 était une population principalement inscrite en premier cycle, où le taux d'abandon, comme pour les Français, était élevé. Les entrants suivants, notamment ceux de 2001, étaient au contraire essentiellement inscrits initialement en deuxième cycle. On peut donc émettre l'hypothèse qu'étant plus âgés à leur entrée, s'étant déjà initiés aux difficultés d'une première vie étudiante au Maroc, et bien qu'appartenant à des catégories plus populaires qu'en 1998, ils se soient forgés les ressources nécessaires pour se maintenir plus durablement. Après 2001, la réduction progressive de la part des inscrits en deuxième cycle des trois promotions suivantes, au profit principalement des premiers cycles, pourrait expliquer le mouvement mécanique inverse de réduction de la durée des séjours étudiants. Mais l'explication, à ce niveau, est sans doute un peu courte.

Reste que cette lecture longitudinale que constitue le suivi des étudiants par cohorte d'inscription permet de mettre en évidence d'autres facteurs que ceux liés à la conjoncture (tels que, par exemple, les effets puissants des changements de la politique française à l'égard de l'immigration). Cette lecture des parcours indique notamment l'importance du passage du cap de la première année de séjour en France, de loin la plus "périlleuse" pour l'ensemble des étudiants émigrés.

CONCLUSION

Bien que très fortement soumise aux aléas des politiques d'immigration des pays d'accueil, la migration étudiante marocaine internationale, et plus particulièrement celle dirigée vers la France, est révélatrice des capacités d'adaptation de plus en plus élaborées des étudiants marocains. Le caractère de plus en plus performant de cette adaptation de la mobilité pour études est à rapprocher des transformations rapides

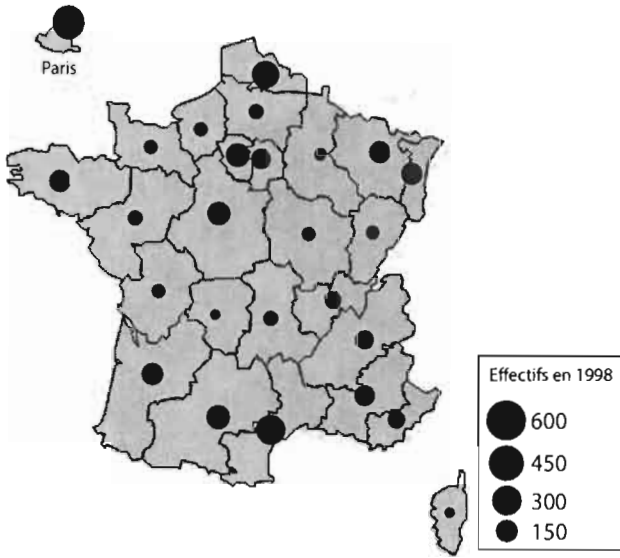
auxquelles a vraisemblablement été sujette la société marocaine ces dernières années. L'élargissement d'une classe moyenne, plus instruite et mieux assise économiquement que par le passé, a sans aucun doute favorisé l'émigration d'un plus grand nombre d'étudiants, mieux préparés et mieux soutenus par leurs familles, à partir de 1999 notamment. Les transformations économiques du pays ont aussi fortement influencé les projets migratoires. Les difficultés d'insertion dans le secteur public marocain expliquent probablement une orientation plus prononcée pour des études préparant davantage aux métiers liés au secteur privé (économie, gestion, sciences de l'ingénieur...). Ces choix sont à la fois ceux des étudiants entrés avant 2002 : plus âgés, déjà formés aux études supérieures au Maroc et donc déjà initiés aux difficultés du monde universitaire ; mais ces orientations sont aussi celles des étudiants entrés après 2001, plus jeunes et en bonne partie issus des catégories sociales supérieures marocaines. Ce qui semble bien confirmer que se jouent au Maroc des changements importants et rapides de l'économie, mais ce qui exprime aussi la puissante réactivité des familles marocaines dans la construction des stratégies d'études et de migration de leurs enfants.

L'ampleur et le rôle central joué par les mobilités permettent aujourd'hui de penser la reproduction de la société marocaine comme s'élaborant, grâce aux migrations, dans un espace plus large que le territoire marocain. La société au Maroc est de plus en plus une société nationale extravertie. Cette circulation internationale des Marocains organisatrice du fonctionnement de tout un pays forme une question de recherche des plus intéressantes. Elle doit nous permettre de reconsidérer, à cette occasion, les concepts de "globalisation" et de "mondialisation" autrement que sous des angles strictement économique et théorique en intégrant les dimensions des dynamiques de populations et de leurs ressorts sociologiques. Cette lecture à la fois plus pragmatique et plus élargie est mieux à même de rendre compte des transformations à l'œuvre du monde contemporain. Le segment migratoire de la population étudiante marocaine, bien que constituant une petite population, forme selon nous un vecteur d'analyse et un des révélateurs du fonctionnement et de la dynamique de la société marocaine d'aujourd'hui.

ANNEXE

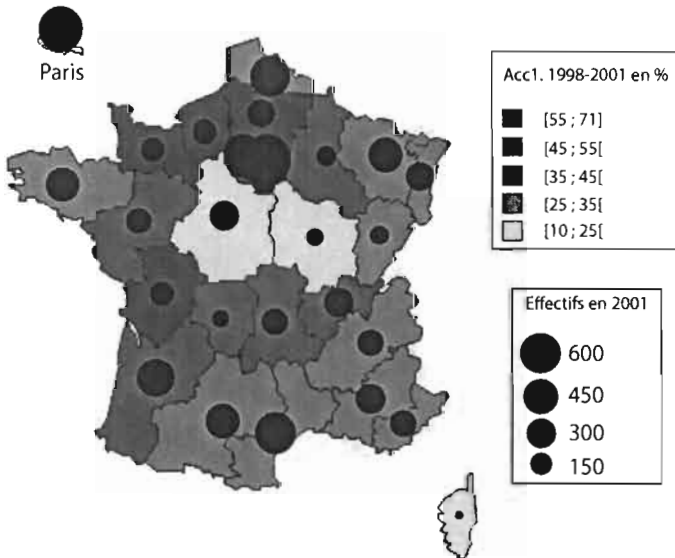
Carte 1

Nouveaux inscrits marocains par académie en 1998



Carte 2

Nouveaux inscrits marocains par académie en 2001
et leur accroissement entre 1998 et 2001



Carte 3
Nouveaux inscrits marocains par académie en 2005
et leur accroissement entre 2001 et 2005

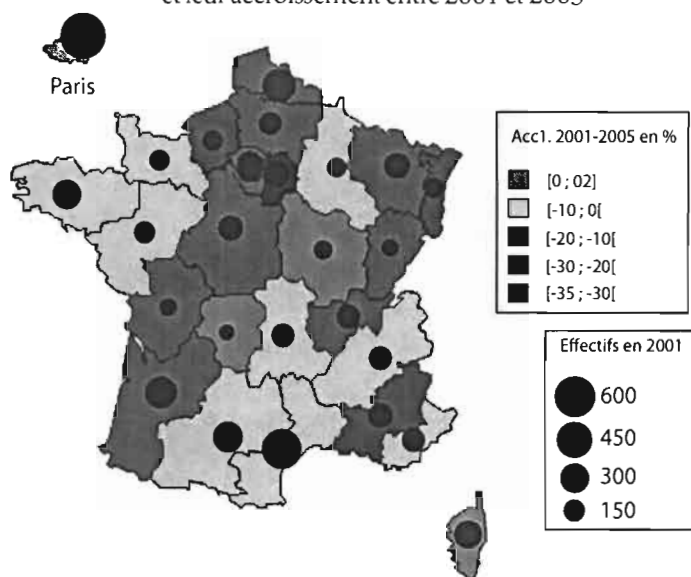


Tableau 8 (données de la Figure 1)
 Évolution des effectifs étudiants marocains en France : 1971–2005.
 Université France métropolitaine

	EME+EMF	EMF	EME
1970			
1971	2471		
1972			
1973	6427		
1974	7382		
1975	8094		
1976	9494		
1977	11732		
1978	13948		
1979	15860		
1980	17293		
1981	18437		
1982	22622		
1983	24496		
1984	25778		
1985	25297		
1986	23718		
1987	23070		
1988	23975		
1989	25834		
1990	25896		
1991	24036		
1992	22255		
1993	20274		
1994	18488		
1995	17084		
1996	16064		
1997	15546		
1998	16024	5821	10203
1999	17889	6845	11044
2000	21338	7000	14338
2001	26069	5897	20172
2002	28554	5389	23165
2003	29044	4918	24126
2004	28142	4602	23540
2005	27087	4267	22820

Source : MEN-DEP

Tableau 9 (données de la Figure 2)
Évolution des effectifs étudiants au Maroc : 1970–2005

	Public + Privé	Public	Privé
1970	16097		
1971			
1972			
1973	25525		
1974			
1975	39040		
1976	48196		
1977	67863		
1978	77903		
1979	92536		
1980	106496		
1981	119510		
1982	106513		
1983	120605		
1984	149502		
1985	161637		
1986	170563		
1987	189422		
1988	205873		
1989	215991		
1990	224999		
1991	239099		
1992	254993		
1993	258205		
1994	266032		
1995	270013		
1996	273108		
1997		266507	8500
1998		273457	9266
1999		273205	10146
2000		285585	11519
2001		288319	13426
2002		298669	15483
2003		297321	17558
2004		306741	19215
2005		305000	

Source : *Annuaire statistique du Maroc*

Tableau 10 (données de la Figure 3)
 Évolution des effectifs des EME,
 dont les nouveaux inscrits de l'année : 1998–2005.
 Université France métropolitaine

	EME	EME Nv. Insc.
1998	10203	3160
1999	11044	4235
2000	14338	6675
2001	20172	8888
2002	23165	7311
2003	24126	5936
2004	23540	5382
2005	22820	5730

Source : MEN-DEP